

Avis de constitution

SOCIETE « LES ENTREPRISES TEKI » en abrégé « L.E.T »

Siège Abidjan Abobo Avocatier, non loin du
carrefour Sainte Foi, LOT : 4885, ILOT : 514., Lot 4885,
Ilot 514

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2025, et enregistrés le 08/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ENTREPRISES TEKI » en
abrégé « L.E.T »

Objet : - Commerce Général ;
- Imprimerie ;
- Événementiel ;
- Logistique ;
- Musique ;
- Transfert d'argent ;
- La formation professionnelle ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
— La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
— Et généralement, toutes opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo Avocatier, non loin du
carrefour Sainte Foi, LOT : 4885, ILOT : 514., Lot 4885,
Ilot 514

Dirigeant(s) M TEKI ARTHUR TEKI OLIVIER (GÉRANT),
Mme TIEMELE ADJOUA CLARISSE EPOUSE TEKI
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05727 du 24/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72695/GTCA/RC/2025 du 24/11/2025

